

Collomb avoue : pas d'expulsion des faux migrants ni des déboutés du droit d'asile

écrit par Claude t.a.l | 10 février 2018



□□Collomb : l'aveu !

Dans le JT de FR 2, le 8 février, Collomb était reçu par Anne Sophie Lapix.

Lapix : » *Combien de migrants avez vous recensés ?* »

Collomb : » *Nous avons regardé dans quelques centres. Nous avons dû y aller prudemment* » (!). « *et on s'est aperçu qu'il y avait 40 % à peu près de personnes qui étaient à l'intérieur de ces centres, et qui étaient ce qu'on appelle des » dublinés « . C'est à dire des gens qui avaient déjà demandé l'asile dans un autre pays (d' Europe) et qui avaient été refusés. «*

» *En Europe, vous avez aujourd'hui 500 000 personnes qui ont été déboutées du droit d'asile ... «*

Lapix : » *Vous avez pu expulser des personnes que vous avez recensées ?* »

Collomb : » *Non, nous n'avons expulsé personne* « .

De 21 mn à 23 mn dans :

https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/jt-de-20h-du-jeudi-8-fevrier-2018_2589710.html

Tout est dit :

- impossibilité de recenser les » migrants » (faut être prudent !)
- pas d'expulsion

Il disait quoi, le Macron, à propos des migrants, déjà ? Qu'il serait im-pi-to-yable !